

Communiqué de presse

En dollars canadiens, sauf indication contraire TSX/NYSE/PSE : MFC SEHK : 945

Pour publication immédiate

Le 13 août 2020

Manuvie annonce l'émission de billets de premier rang en dollars américains à Taïwan

TORONTO – La Société Financière Manuvie (« SFM ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a fixé le prix des billets de premier rang de 3,050 % qu'elle émet à Taïwan, dont le capital s'élève à 1 155 000 000 \$ US et qui viennent à échéance le 27 août 2060 (les « billets »). L'émission sera effectuée conformément aux dispositions énoncées dans un supplément au prospectus préalable de base existant de la SFM, daté du 13 août 2020. Les billets porteront intérêt au taux fixe de 3,050 % et arriveront à échéance le 27 août 2060.

Au gré de la SFM, les billets pourront faire l'objet d'un rachat, en tout, mais non en partie, le 27 août 2025 et par la suite tous les 27 août, sur préavis minimal de 15 jours et maximal de 60 jours, moyennant un prix de rachat égal à 100 % du capital de ces billets majoré des intérêts courus et impayés à la date précédant la date fixée pour le rachat. Les billets constitueront des obligations non garanties directes de la SFM et ils seront de même rang, pour ce qui est du droit au paiement, que tous les autres titres de créance non garantis et non subordonnés existants et futurs.

Les billets n'ont pas été, et ne seront pas, offerts, vendus ou revendus, directement ou indirectement, à des acheteurs autres que des « investisseurs institutionnels professionnels », tels qu'ils sont définis au paragraphe 2 de l'article 4 de la *Financial Consumer Protection Act* de Taïwan. Les acheteurs des billets ne sont pas autorisés à vendre les billets ou à les céder autrement, sauf par transfert à un investisseur institutionnel professionnel.

L'émission devrait avoir lieu le 27 août 2020 ou vers cette date. Une demande sera présentée à la Bourse de Taipei (« TPEx ») pour l'admission à la cote et la négociation des obligations par voie d'émission de titres d'emprunt à des investisseurs institutionnels professionnels exclusivement et il est prévu que cette demande sera approuvée avec effet le 27 août 2020 ou vers cette date. L'admission à la cote sera conditionnelle au respect par la SFM des exigences de la Bourse de Taipei.

Standard Chartered Bank (Taiwan) Limited, HSBC Bank (Taiwan) Limited, Australia and New Zealand Banking Group Limited, Taipei Branch et BNP Paribas, Taipei Branch ont été nommées gestionnaires de l'émission.

La SFM entend utiliser le produit net du placement pour les besoins généraux de l'entreprise.

Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits aux États-Unis en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières, intitulée *Securities Act of 1933*, et de ses

modifications (la « loi sur les valeurs mobilières »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'aucun État des États-Unis ou de tout autre territoire, et ils ne pourront être offerts ou vendus, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à une personne des États-Unis ou pour le compte de celle-ci (au sens du règlement S de la loi sur les valeurs mobilières), sauf dans le cadre de certaines transactions exemptées des exigences en matière d'inscription, ou non assujetties à ces exigences, en vertu de la loi sur les valeurs mobilières ou des lois étatiques ou locales sur les valeurs mobilières. Le placement est destiné uniquement aux personnes non américaines dans le cadre d'opérations à l'étranger, conformément au règlement S de la loi sur les valeurs mobilières. Le présent communiqué ne constitue nullement une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres aux États-Unis ou dans tout autre pays ou territoire dans lequel une telle offre serait illégale.

Les billets ne seront ni placés ni vendus, directement ou indirectement, au Canada ou à tout résident canadien.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, vise à rendre les décisions des gens plus simples et à les aider à vivre mieux. Son siège social mondial se trouve à Toronto, au Canada. Elle exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, en Asie et en Europe, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2019, elle comptait plus de 35 000 employés, plus de 98 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de près de 30 millions de clients. Au 30 juin 2020, son actif géré et administré se chiffrait à plus de 1 200 milliards de dollars canadiens (900 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle avait versé à ses clients 30,6 milliards de dollars. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 155 ans. Elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Communications avec les médias

Odette Coleman
Manuvie
416 819-6938
odette_coleman@manulife.com

Relations avec les investisseurs

Adrienne O'Neill
Manuvie
416 926-6997
adrienne_oneill@manulife.com